

## COVID-19 – Message du maire aux employés et guide pratique sur le télétravail

### Page Internet dédiée aux employés

Pour rester informé, consultez le [www.ville.levis.qc.ca/employes](http://www.ville.levis.qc.ca/employes).

Nous vous invitons donc à **consulter et à rafraîchir périodiquement cette page** afin d'obtenir les informations actualisées.

### Voici les informations ajoutées ou mises à jour le vendredi 27 mars, à 16 h :

#### Le maire s'adresse aux employés

Les dernières semaines ont été hors du commun et tous les employés ont dû s'adapter et faire preuve de flexibilité. Voici un chaleureux [message](#) de la part du maire, monsieur Gilles Lehouillier, qui tient à remercier l'ensemble des employés de la Ville de Lévis.

#### Guide pratique sur le télétravail

La Direction de la gestion du capital humain vous a préparé un [guide pratique](#) adapté au contexte de notre organisation qui propose de bonnes pratiques pour apprivoiser le télétravail. Certains trucs, comme celui de s'habiller comme si vous étiez au bureau, pourraient vous aider à tracer la ligne entre votre vie professionnelle et votre vie personnelle. Testez ces trucs et partagez votre expérience avec vos collègues.

Vous pouvez retrouver ce guide pratique dans la section *Organisation du travail et télétravail* de la [page dédiée aux employés](#).

#### Ligne téléphonique et courriel dédiés aux employés

Pour toute question, commentaire ou préoccupation quant à la situation actuelle, vous êtes invités à composer le **418 835-8299** ou à écrire à [infocovid19@ville.levis.qc.ca](mailto:infocovid19@ville.levis.qc.ca). Le service vous est offert 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

#### Affichage

Nous demandons aux gestionnaires d'imprimer le présent PDF et de l'afficher dans les lieux de travail du personnel n'ayant pas accès à un poste informatique.

Nous vous remercions de vos efforts communs, de votre engagement et de votre solidarité.